



Les 8 et 9 décembre s'est tenue la 22ème Assemblée Générale de SUD Radio France

Comme toujours, ce moment fort de la vie de notre syndicat a permis de mettre en commun nos problématiques, de revenir sur les évènements de 2025 et d'envisager les chantiers à venir.

45 adhérents présents, des discussions passionnantes pendant 2 demi-journées, un buffet convivial gourmand et quelques verres partagés, voilà pour le bilan synthétique. Mais, pour aller plus loin, nous vous proposons de revenir plus en détail dans ce compte-rendu qui donnera, espérons-le, envie aux absents de venir l'an prochain.

La première journée a débuté par le Bilan Moral 2025 présenté par Delphine, la Secrétaire Générale, et Benoît, le Délégué Syndical Central. En préambule, on se réjouit d'une augmentation du nombre d'adhérents et on constate une charge de travail de plus en plus importante liée à l'accompagnement des salariés en difficulté.

Les défis majeurs de l'année portaient, en externe, sur la **lutte contre la fusion/holding de l'Audiovisuel public**, l'incertitude du **budget 2026**, et les attaques constantes de l'extrême droite via ses médias privés ; en interne, sur de nombreux sujets comme :

- **La lutte sur le réseau ICI** concernant la verticalité de la politique éditoriale et les postes techniques.
- **Un dialogue social catastrophique**, marqué par des passages en force de la Direction et une prise de pouvoir croissante du juridique.
- Des NAO 2025 (Négociations Annuelles sur les salaires) jugées nulles, sans accord ni augmentations générales.
- Des négociations encore en cours sur le télétravail.
- Une alerte pour Danger Grave et Imminent à la technique/production extérieure.
- Un malaise persistant à France Inter.
- La remise en cause des versements de Radio France au CASCI (CI ORTF).

Le Bilan Financier a présenté des comptes 2024 positifs, avec une hausse des adhésions et une baisse des dépenses. Les prévisions pour 2025 suivent cette tendance.

Les élections ont permis de désigner : **les membres du bureau, les permanents syndicaux**, la secrétaire générale, le délégué syndical central, la trésorière et son adjoint et enfin la commissaire aux comptes.

PERMANENTS



Technicienne son Châteauroux
Secrétaire Générale



Musicien ONF Paris
Trésorier adjoint



MMO Paris
Délégué Syndical Central



Technicienne son Rennes / FIP



Chargée RH / Gestion Paris
Trésorière



Technicien son Bordeaux



Musicien OP Paris



Chargée d'édition Web Paris



Chargée d'encadrement Maitrise Paris



Musicien OP Paris



Technicien son Le Mans



Chargée de RH Paris

Commissaire aux comptes

Un passionnant et très complet tour de table a permis d'aborder **les enjeux, obstacles et problèmes quotidiens** de l'ensemble des participants à l'AG.

En synthèse, nous avons constaté que les enjeux de l'action syndicale portent sur le rôle de **relais de terrain, l'explication des actions**, l'utilisation d'outils comme WhatsApp pour notre communication, le rôle crucial des adhérents comme ambassadeurs locaux, l'organisation des grèves, la représentation de SUD dans tous les secteurs, la promotion de nos actions, l'amélioration de la remontée d'informations, l'incitation à la syndicalisation, et le rappel que le nombre est une force.

Les obstacles à l'action syndicale sont le dénigrement (syndicat bashing, en vogue chez les cadres), la faible mobilisation dans certains secteurs comme le numérique, les pressions durant les grèves, le manque de temps et risque d'exposition pour les militants, la difficulté à penser collectif face à l'accumulation des problèmes ou l'éclatement des collectifs, la technicité des sujets et la difficulté à obtenir des résultats.

De nombreux problèmes au travail ont été soulevés : ambiance de travail délétère, bore-out ou surcharge de travail, perte ou vacance de postes, transformation des métiers (numérique, vidéo, IA) et des modes de production, problèmes de management, baisse de la mobilité interne, marginalisation d'ICI, disparition d'activités (automatisation, externalisation), services méconnus, qualité des antennes en question (rediffusions, baisse d'ambition), et complexité des activités/procédures.

Un point sur la NAO a conclu la première journée. Les négociations en cours maintiennent l'enveloppe des CSC/CPS et la mesure de mobilité douce, mais sans mesure générale d'augmentation des salaires. Les discussions se poursuivront en janvier.

La deuxième journée a commencé par **un point sur les actions en justice**. Des actions du CSE Central ont permis d'obtenir la régularisation de l'Info-Consultation sur le changement de nom France Bleu/ICI ainsi qu'une inflexion d'une clause sur le droit à l'image imposé aux salariés (en attente de précisions de la Direction). En revanche, l'intersyndicale Radio France a été déboutée dans sa contestation des modalités de grève auprès du Conseil d'État.

Une autre procédure, nouvelle, sur le terrain juridique est lancée : **une mise en demeure de la Direction pour négocier** (6 mois) avant de saisir un juge professionnel. La première saisine par les OS concerne les heures de nuit des PARLs (Personnels d'antenne des radios locales).

Les questions sur l'éditorial Radio France ont mis en lumière la multiplication des attaques et problèmes, dont les racines se trouvent dans le projet de la Présidente "Radio France 2028".

- Concernant **ICI**, les retours sur les ateliers sont mitigés ; il est crucial de **partager les conclusions et de surveiller les changements à venir**.
- Les **modes de production** évoluent : arrêt des captations de concerts, missions TCR/FIP avec des bilans prévus en mars. Ces modèles sont souvent "au rabais", inspirés du privé, au détriment de la qualité.
- La **diffusion** est un enjeu majeur, nécessitant une attention particulière à la qualité et aux schémas de distribution.
- La **multiplication des rediffusions** est préoccupante, la négociation "qualité des antennes" semblant viser à augmenter les rediffusions sans rémunération supplémentaire.
- La question de **l'Intelligence Artificielle** est abordée tardivement au CSE Central. Son déploiement progressif rend difficile la mesure complète des conséquences, bien que les usages soient déjà installés dans certains secteurs (éditorial, numérique) et notamment chez les jeunes. La charte d'usage de l'IA est le seul recours interne existant.

Une fois de plus, ces moments de partage ont été l'occasion de souder la cohésion de SUD et à tout le moins d'améliorer nos connaissances sur les enjeux des métiers que les militants représentent. Ces moments de convivialité et de fraternité permettent à chacun de capitaliser pour l'année une énergie bienfaisante pour l'exercice de nos mandats. Nous espérons donc que cela vous donnera envie de participer l'an prochain, année pré-électorale au demeurant.



L'Assemblée Générale de SUD, c'est 2 jours de débats et de partage, mais c'est aussi le rassemblement annuel des adhérents de toute la France. Convivialité, solidarité et bonne humeur, on est heureux de se retrouver autour de la table des discussions et du buffet gourmand pour la pause de fin de journée.

Bref, on ne partage pas que les luttes et protestations. On se soutient et on s'encourage aussi



Perspectives 2026

À ce jour, les négociations prévues dans le calendrier social du 1er semestre 2026 sont les suivantes :

- **Accord télétravail** : la négociation est déjà assez avancée. La direction entend maintenir le nombre de jours de télétravail et globalement les critères d'éligibilité, tout en précisant plus précisément les contours. Elle souhaite proposer la possibilité de choix entre télétravail régulier (jusqu'à 2 jours + 3 jours sur une période de deux semaines) et télétravail occasionnel (dans la limite de 30 jours par an). Elle entend également introduire des 1/2 journées de télétravail à titre exceptionnel dans les modalités du travail régulier. Tous ces éléments restent au cœur des discussions sans certitude de validation finale.
- **Accord NAO** (Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires) : une dernière réunion est prévue début janvier sans espoir d'augmentation générale
- **Accord "Qualité des antennes"** : cf compte rendu de l'AG sur le sujet, cette négociation risque de s'étendre au cours du premier semestre
- **Accord d'intéressement** : l'accord précédent s'est achevé le 31 décembre 2024, ne permettant pas de versement au titre de l'année 2025 (voir encart sur la Prime de Partage de la Valeur)
- **Négociation sur le CASCI** : la tenue et le contenu de cette négociation dépend de la décision de justice attendue le 20 janvier 2026
- **Négociation sur le service Accueil Sécurité** concernant les organisations de travail débutée en fin d'année 2025 et qui se poursuit dès la rentrée de janvier

Pour autant, d'autres négociations se tiendront dans l'année, puisque certaines sont obligatoirement prévues par la loi. Nous attendons donc des dates pour un accord sur les salariés expérimentés (anciennement accord des âges), une négo QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail), mobilité durable (inscrite dans le projet de NAO), CDD-U etc.

Une Prime de Partage de la Valeur

Une **prime de la valeur (PPV)** sera versée sur la paie de décembre (avec toutes les limitations imposées par ses règles d'éligibilité - tout le monde ne la touchera pas à 100%, attention aux déceptions parfois sur la feuille de paye).

En tout cas, **pour nuancer, ce n'est pas qu'une bonne nouvelle** : la direction donne à la fin d'une main ce qu'elle a pris toute l'année de l'autre. La situation budgétaire a été très tendue toute l'année et annoncée déficitaire, d'ailleurs les négociations NAO se limitent à ce jour à un maintien des mesures individuelles (CSC et "au choix"), alors que l'ensemble des OS demande une mesure générale sur la base de celle dite "NAO 2023". Il semble donc que la direction veuille apparaître comme généreuse et bienveillante en versant cette prime tombée du ciel. Il est regrettable d'avoir donné la priorité dans le calendrier social 2025 à des projets de réformes contestables et contestées au détriment, entre autres, de la négociation d'un nouvel accord d'intéressement. Que cela soit clair, le versement de cette prime se fait sur le dos des salariés, notamment par les économies générées, par une pression permanente sur les budgets CDD (et donc une dégradation permanente de leurs conditions d'emploi), par la fermeture de Mouv' et dans un contexte de refus d'augmentation générale.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous



Tous nos articles sont disponibles sur notre site sudradiofrance.fr

SUD Radio France reste plus que jamais à vos côtés !

01.56.40.29.15 sud@radiofrance.com